



N° 204

L'Actu CAHAGNAISE

Lettre d'information municipale

Octobre 2020

SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Les actus municipales
- Les infos municipales
- Les infos pour les jeunes
- Les infos intercommunales
- Le mot des Assos

HORAIRES

Lundi : 9h – 12h
Mardi : 9h – 12h
16h – 19h
Jeudi : 9h – 12h
Vendredi : 9h – 12h

CONTACTS

Téléphone :
02.31.77.58.46
Email :
mairie@cahagnes.fr
Facebook :
Mairie de Cahagnes
Site internet :
www.cahagnes.fr

NUMÉROS D'urgences

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
Urgences médicales : 15

Le Mot du Maire

Chères Cahagnaises, chers Cahagnais,

L'équipe municipale est sur tous les fronts. Des groupes de travail ont été constitués pour avancer sur les projets qui nous tiennent à cœur :

- réhabilitation du plan d'eau
- devenir de la cidrerie
- numérotation des hameaux
- chemins de randonnées...

La crise sanitaire nous empêchant d'organiser des réunions publiques, nous souhaitons mettre en place, dès maintenant, le principe d'une boîte à idées dans la boîte aux lettres de la mairie pour vous permettre de vous exprimer.

N'hésitez pas à proposer des nouveaux noms de voies, chemins et impasses qu'il faudra ajouter au nom du lieu-dit. (24 caractères maximum) Les suggestions sont les bienvenues dans la boîte aux lettres de la mairie. Nous comptons sur votre active participation. Nous vous tiendrons bien évidemment informés par la voie de cette lettre de l'avancée de nos réflexions.

Les associations et entreprises Cahagnaises ont dû repenser, pour certaines, leur mode de fonctionnement en raison de la crise sanitaire. Nous sommes attentifs à leurs difficultés et souhaitons les encourager et les soutenir en restant à leur écoute.

Par ailleurs, nous vous informons que le Tribunal administratif a délibéré sur le recours électoral le 1^{er} octobre et a rejeté celui-ci.

Guillaume DUJARDIN

Vos référents communaux :

Voirie : Guillaume DUJARDIN Tél : 06.81.64.06.23
Eau : Jean Marie MAHIEU Tél : 06.29.70.82.46
Électricité : Nicolas LEFRANC Tél : 06.71.77.74.79
Logements communaux : Pascale GASNIER – MENANTEAU... Tél : 06.08.07.39.70

LES PRÉSENTS À LA RÉUNION DU CONSEIL DU 06/10/2020

Le Conseil Municipal s'est réuni à la salle Edeline, à huis clos, sous la présidence de Monsieur Guillaume DUJARDIN, Maire.

Présents : M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, M. Nicolas LEFRANC, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M. Georges LÉVÈQUE, adjoints ; M. Philippe LEMARDELÉ, Mme Emmanuelle BEIGNON, M. Frédéric THOMASSE, Mme Céline MATHELIER, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Karine FRANÇOIS, Mme Catherine MOUTEL, M. Jean Marie MAHIEU, conseillers.

Absents et représentés : Mme Jennifer LAMAZURE-POGU et M. Stéphane LE BRET.

ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

Vérification des buts du stade Charles Blin par un organisme agréé

Il n'y a jamais eu de vérification des buts ni de la structure de jeu de l'école maternelle. Un contrôle est obligatoire tous les 2 ans.

3 devis ont été soumis au vote : APAVE : 1410 € TTC, SOCOTEC : 888 € TTC, BUREAU VERITAS : 1125, 60€ TTC.

Le devis de la SOCOTEC a été validé à l'unanimité.

LOGEMENTS COMMUNAUX

Pavillons situés Impasse des Rouges Gorges

Trois volets roulants d'origine (à sangle) défectueux seront changés pour un montant global de 1854,48 €. Ils seront remplacés par des volets roulants électriques par l'entreprise B PLAST.

Logement 3 route de Sept Vents

Les employés municipaux vont effectuer des travaux d'isolation sur la porte et l'accès à la cave afin d'empêcher le froid de remonter.

Le devis des matériaux s'élève à 209,62 €.

DEMANDE SUBVENTION APCR (Aide aux Petites Communes Rurales)

Il s'agit d'un dispositif d'aide départementale pour l'aménagement des petites communes rurales de moins de 2000 habitants. La municipalité souhaite donc déposer un dossier de demande de subventions pour la réhabilitation du site du Plan d'eau et les chemins de randonnées. Le plafond de dépense subventionnable est de 40 000€ avec un taux maximal de 50 % pour le montant de la subvention.

Le Conseil Municipal vote à la majorité pour le dépôt du dossier auprès du Conseil Départemental du Calvados.

INFOS

Gendarmerie

Contactez la gendarmerie pour signaler tout ce qui vous semble inhabituel (voiture suspecte, incivilités, personnes qui rodent...).

N'intervenez surtout pas, **APPELEZ LE 17**.

Recensement militaire : 16 ans

Comme tous les jeunes Français, garçons et filles, votre enfant a l'obligation de se faire recenser à la mairie dans les 3 mois qui suivent son 16^{ème} anniversaire muni de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Ce parcours est obligatoire pour passer ses examens et concours (BAC, CAP, permis de conduire...)

TRI SÉLECTIF

Les nouvelles consignes de tri

Depuis le 01 octobre, tous les emballages plastique et tous les papiers vont dans le sac jaune.

Un doute, une question : contacter le SEROC au 02.31.51.69.60, sur seroc14.fr ou sur consignesdetri.fr

En route vers le recyclage pour tous les papiers et emballages !

LE TRI SE SIMPLIFIE !

TOUS LES PAPIERS

TOUS LES EMBALLAGES EN CARTON

TOUS LES FLACONS, BIDONS, BOUTEILLES EN PLASTIQUE

TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL

LES P'TITS NOUVEAUX

- Tous les pots !
- Toutes les barquettes !
- Tous les métaux !
- Toutes les boîtes !
- Tous les films et sachets en plastique aussi !

MAINTENANT EN SAC JAUNE

- barquette en polystyrène
- yaourt et son opercule
- film plastique étirable
- emballage individuel (de gâteaux...)
- emballage plastique type blister de jambon ...
- emballage type pack d'eau...

Sans les imbriquer, sans les laver, bien les vider.

Vous avez dû recevoir une note explicative dans votre boîte aux lettres.
Si vous ne l'avez pas, n'hésitez pas à venir en chercher une en mairie.

Les Infos POUR LES JEUNES

La commune de Cahagnes propose à ses jeunes une enquête afin d'optimiser les propositions qui leur sont faites.

Il est important pour la commune de connaître les besoins et attentes des jeunes dans le but d'améliorer les actions, loisirs, manifestations, structures, locaux...

Ton avis nous intéresse !

Merci de bien vouloir répondre à ce questionnaire et de le retourner à la mairie, par mail mairie@cahagnes.fr ou à Joachim Hay avant le **1^{er} novembre 2020**. Entoure et commente.

Année de naissance : 2003 / 2004 / 2005 / 2006 / 2007 / 2008 / 2009

Fille ou garçon

Elève/ collégien/ lycéen/ apprenti / autres

Pratiques-tu des activités en dehors du temps scolaire ? oui, laquelle ? / non

A quel moment ? le mercredi / le midi / le soir / le samedi / pendant les vacances / autres...

Que fais-tu régulièrement pendant ton temps libre ? sport / TV / internet / piscine / vélo / trottinette / jeux vidéos / cinéma / amis / autres

Pour chacun de ces moments, entoure ton opinion :

Le soir après l'école : je m'ennuie beaucoup / un peu / pas du tout / je suis très occupé

Le mercredi après-midi : je m'ennuie beaucoup / un peu / pas du tout / je suis très occupé

Le vendredi soir : je m'ennuie beaucoup / un peu / pas du tout / je suis très occupé

Le samedi après-midi : je m'ennuie beaucoup / un peu / pas du tout / je suis très occupé

Les petites vacances : je m'ennuie beaucoup / un peu / pas du tout / je suis très occupé

Les vacances d'été : je m'ennuie beaucoup / un peu / pas du tout / je suis très occupé

Que faut-il créer ou améliorer pour mieux répondre à tes attentes pendant ton temps libre ?

Organiser des soirées, concerts /découvrir de nouveaux sports /organiser d'autres activités /autres...

Où souhaites-tu que le club jeunes se situe ?

Comment imagines-tu le local pour les jeunes ?

Comment souhaites-tu participer à la vie de la commune ? conseil municipal jeunes, adhésion associative, actions citoyennes, autres

Comment souhaites-tu être informé des propositions de la commune pour les jeunes ?

Courrier / Email / Facebook / Instagram / autres

Si tu le souhaites, tu peux nous laisser tes coordonnées (adresse, email, tél...)

Ateliers numériques gratuits, ouverts à tous, proposés par l'Intercom

NOUVEAU
Ateliers Numériques

Initiez-vous à l'informatique en participant aux ateliers collectifs!
CONTENUS INDIVIDUALISÉS

Deux parcours à suivre :

1 INCLUSION NUMÉRIQUE
Apprendre et maîtriser les bases nécessaires pour être autonome techniquement

Ateliers collectifs :
Val d'Arry
Les Monts d'Aunay
Villers - Bocage

Lundi : 10h - 11h30
Jeudi : 14h - 15h30
Mercredi : 10h - 11h30
Lundi : 14h - 15h30
Jeudi : 10h - 11h30
Mercredi : 14h - 15h30

2 AUTONOMIE ADMINISTRATIVE
Apprendre et maîtriser les bases nécessaires pour être autonome administrativement

PERMANENCE ACCÈS LIBRE de 15h30 à 17h
Le lundi à Les Monts d'Aunay
Le mercredi à Villers-Bocage
Le jeudi : itinérance
(contactez-nous pour connaître le lieu)

GRATUIT

Renseignements et inscriptions : 09 81 62 66 24

Séance de diagnostic pour fixer votre parcours individualisé

Salles :

Villers Bocage : Maison de services au public

Val d'Arry : Salle des associations de Missy

Les Monts d'Aunay : Maison de services au public

INVITATION

RÉUNIONS PUBLIQUES de présentation des ateliers numériques

Lundi 12 octobre à 19h
à la salle Richard Lenoir de Villers-Bocage

Mardi 20 octobre à 19h
à la Maison de services au public de Les Monts d'Aunay

Lundi 26 octobre à 19h
à la salle des fêtes de Val d'Arry (Noyers-Bocage)

En présence d'élus et de techniciens de Pré-Bocage Intercom, et de l'Association Anacrouses, qui animera ces ateliers. Ensemble, ils vous présenteront ce nouveau service à destination de la population et ils répondront à vos questions.

Compte rendu de l'assemblée générale de l'association des parents d'élèves de Cahagnes du 22 septembre 2020



BILAN FINANCIER.

Les recettes des actions de l'APE pour l'année scolaire 2019-2020 sont de 2 722 €.

BILAN MORAL DES ACTIONS.

- Les grilles de Noël : Comme chaque année, c'est une des opérations les plus bénéfiques (988 €).
- Bourse aux jouets : Opération appréciée, à renouveler.
- Marché de Noël : Bilan très positif des exposants et visiteurs (bourse et marché 1 084 €).

Malheureusement le confinement et la pandémie de la Covid 19, nous ont contraints à annuler la chasse aux œufs prévue le dimanche 12 avril ainsi que la kermesse de fin d'année.

PARTICIPATIONS AU FONCTIONNEMENT DES ECOLES :

1 260,00 € pour l'école maternelle - 1 260,00 € pour l'école élémentaire

ELECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Le bureau est réélu : Mme Cindy LEGRAND, Présidente 06 63 82 66 36, Mme Aurélie CHAUVIERE, Trésorière, Mme Véronique DUJARDIN, Secrétaire.

Les autres personnes de la liste sont des membres actifs de l'association : Noémie DUFOUR, Romain BOURGET, Laure BOURGOIN, Thierry FATIN, Céline MAINGUIN, Elodie MENARD, Amélie NAUDY, Anthony ROCHER

Pour nous contacter : ape.cahagnes@gmail.com - [facebook de l' APE Cahagnes](#)

Nous comptons sur votre participation lors des actions menées lors de cette nouvelle année scolaire!

Comité de jumelage de Cahagnes et Horsted Keynes

Nous vous invitons à l'Assemblée générale aura lieu le jeudi 19 novembre 2020 à 20h30 à la salle Edeline. Nous ferons le bilan de l'année écoulée et préparerons l'activité de l'année prochaine.

DATES À RETENIR

La venue du SENSIBUS Calvados à Cahagnes.

Le Conseil Départemental du Calvados vous rappelle que le « SENSIBUS, Le Bus du Bien Vieillir » sera présent à Cahagnes le **mardi 20 octobre de 14h00 à 16h30** sur la place devant la mairie.

Le véhicule est aménagé pour présenter, de manière interactive, les objets et possibilités d'aménagements pouvant être mises en place pour favoriser le **maintien au domicile** :

- aides techniques et de confort facilitant le quotidien,
- possibilités d'adaptation du logement (cuisine, salle de bain...),
- informations sur les services de maintien à domicile (téléassistance, aide humaine...),
- conseils et guidance dans les démarches à entreprendre.

Un **ergothérapeute**, professionnel de santé et expert du maintien à domicile, est présent en permanence pour guide et renseigner les visiteurs.

Un **protocole sanitaire** a été établi : le port du masque est obligatoire, le nombre de personnes dans le véhicule est limité et l'ensemble des surfaces et objets est désinfecté régulièrement.

Prochaine réunion du Conseil municipal

Le mardi 03 novembre 2020, à huis clos, à la salle Edeline.